



DOCUMENT DESTINÉ AUX ÉTUDIANT-E-S DU BARI MENTION DROIT EN COURS D'ÉTUDES
CANDIDATURES À CERTAINS PROGRAMMES DE LA FACULTÉ DE DROIT POUR L'ANNÉE ACADEMIQUE 2020/2021

Formation visée	Procédure	Délai
Baccalauréat en droit accéléré	<p>Possible uniquement pour les étudiant-e-s visant une réussite du BARI au plus tard en septembre 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> Compléter les formulaires de demande de changement de Faculté et d'équivalences en vue d'admission au Bachelor en droit, depuis la plateforme du Service des admissions https://admissions.unige.ch 	<p>Dès le 1^{er} juillet et jusqu'au 15 août 2020 sauf pour les étudiant-e-s présentant des examens lors de la session d'examens d'août/septembre 2020, lesquels peuvent déposer leur dossier dès la semaine précédant la rentrée et au plus tard 2 semaines après la rentrée de septembre 2020.</p>
Programme de mise à niveau uniquement	<ol style="list-style-type: none"> Pour les <u>étudiant-e-s souhaitant débiter le programme de mise à niveau en septembre 2020 en parallèle au BARI</u> : <ul style="list-style-type: none"> Compléter le formulaire d'inscription dans une deuxième Faculté en vue d'inscription au programme « 50Passerelle » depuis la plateforme du Service des admissions. https://admissions.unige.ch Pour les <u>étudiant-e-s visant une réussite du BARI au plus tard en septembre 2020 et souhaitant débiter le programme de mise à niveau en septembre 2020</u> : <ul style="list-style-type: none"> Compléter le formulaire de demande de changement de Faculté en vue d'inscription au programme « 50Passerelle » depuis la plateforme du Service des admissions. https://admissions.unige.ch 	<p>Dès le 1^{er} juillet et jusqu'au 15 août 2020 sauf pour les étudiant-e-s présentant des examens lors de la session d'examens d'août/septembre 2020, lesquels peuvent déposer leur dossier dès la semaine précédant la rentrée et au plus tard 2 semaines après la rentrée de septembre 2020.</p>
Programme de mise à niveau et Maîtrise en droit*/ Maîtrise droit civil et pénal*/ Maîtrise droit économique*/ Maîtrise droit international et européen*/ Maîtrise droit public*	<p>Possible uniquement pour les étudiant-e-s visant une réussite du BARI au plus tard en septembre 2020 et souhaitant débiter les deux programmes en septembre 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Compléter les formulaires de demande de changement de Faculté et d'équivalence en vue d'admission aux deux programmes depuis la plateforme du Service des admissions. https://admissions.unige.ch 	<p>Dès le 1^{er} juillet et jusqu'au 15 août 2020 sauf pour les étudiant-e-s présentant des examens lors de la session d'examens d'août/septembre 2020, lesquels peuvent déposer leur dossier dès la semaine précédant la rentrée et au plus tard 2 semaines après la rentrée de septembre 2020.</p>

* Chacune de ces cinq Maîtrises universitaires peut être faite en version bilingue avec la Faculté de Droit de l'Université de Bâle